



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
Démocratique du Congo

Volume VI - N°39 • Octobre 2014

ECHOS *de la* MONUSCO



Journée des Nations Unies

**L'ONU, PLUS
NECESSAIRE QUE
JAMAIS**



Sommaire

Arrêt sur image



Sud Kivu, RD Congo, 08 septembre 2014 : Les soldats de la Paix de l'Unité Riverine de l'Uruguay effectuant l'évacuation des passagers du Bateau dénommé "Général Mulamba" en feu sur le lac Kivu au large de l'île Idwija

Mon point de vue

- 3 L'ONU, plus nécessaire que jamais

Dossier spécial

- 4 Pourquoi une Journée des Nations Unies?
6 Kinshasa : Des étudiants sensibilisés sur les réalisations des Nations Unies en RDC
8 Lubumbashi : Une journée dédiée à la lutte contre les atteintes à la dignité humaine
9 "Première fête de l'ONU", à Rutshuru, après la guerre

L'Événement

- 10 Martin Kobler, de nouveau, devant le Conseil de Sécurité

Echos des secteurs

- 12 Nord Kivu : Des sanctions exigées contre M23 pour violations des droits de l'Homme
13 RDC : Justice pour les crimes commis par le M23 et rapatriement des ex-combattants
15 Sud Kivu : Massacres de Mutarule, on en reparle...
16 Sud Kivu : L'îlot de stabilité de Shabunda, en marche...

Qui fait quoi à la MONUSCO?

- 17 Déborah Mendez : "ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas"

Reconnaissance

- 18 Hommage déférent à William Elachi Alwiga

Post-scriptum

- 19 Quand l'ONU renouvelle son soutien à l'engagement des femmes dans la vie politique

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Coordonnatrice des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Joseph Tshimanga

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Tom Tshibangu, Yulu Kabamba, Théophane Kinda, Basse Cheickh, Maja Bogioevic, Jean-Marc Matwaki

Editorial



Consolider la paix en RDC

Par Martin Kobler*

Chaque année, le 24 octobre, depuis 1945, la Communauté internationale et le monde entier célèbrent la journée des Nations Unies. La journée de l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies en 1945, et qui est célébré en tant que journée des Nations Unies.

En ce jour solennel, j'appelle les Congolaises et Congolais à s'approprier la Charte des Nations Unies pour pratiquer la tolérance, vivre en paix l'un avec l'autre, dans un esprit de bon voisinage et unir leurs forces à celles des Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

La Charte des Nations Unies est à la fois un message de paix et un outil qui permet aux Etats membres de remplir leur devoir : paix, stabilité, développement et liberté pour l'ensemble des peuples et des individus.

Les Nations Unies, c'est vous ! Ce n'est pas le travail d'une organisation que nous célébrons mais, la volonté partagée des peuples de vivre ensemble. La journée des Nations Unies, c'est votre journée.

Le mandat de la MONUSCO est d'assurer la protection des civils. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités congolaises. Mais il n'y aura ni paix, ni stabilité, ni prospérité sans l'appui et l'engagement de la population, à Beni comme partout ailleurs.

C'est ensemble que nous sommes forts, et c'est ensemble que nous pouvons réussir ! ■

*Message du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, publié le 23 octobre 2014

L'ONU, plus nécessaire que jamais !

Par Ban Ki-moon*

En ces temps de crises multiples, l'Organisation des Nations Unies est plus nécessaire que jamais. La pauvreté, la maladie, le terrorisme, la discrimination et les changements climatiques font des ravages considérables et des millions de personnes continuent d'être exploitées dans des conditions déplorables, victimes du travail forcé, de la traite d'êtres humains, de l'esclavage sexuel ou de mauvaises conditions de travail dans les usines, les champs et les mines. L'économie mondiale n'offre pas les mêmes chances à tous.

La création de l'Organisation des Nations

Unies était une promesse solennelle faite aux peuples du monde entier de mettre fin à ces atteintes à la dignité humaine et d'ouvrir la voie d'un avenir meilleur. Si certains revers ont été douloureux et qu'il reste beaucoup à faire pour concrétiser les idéaux énoncés dans la Charte, nos réalisations devraient nous encourager.

Les objectifs du Millénaire pour le développement inspirent les meilleures campagnes de lutte contre la pauvreté qui aient jamais existé; les traités des Nations Unies de lutte contre les inégalités, la torture et le racisme protègent les personnes et

d'autres accords permettent de sauvegarder l'environnement. Les Casques bleus des Nations Unies séparent les forces antagonistes, nos médiateurs règlent des différends et nos humanitaires fournissent une aide qui permet de sauver des vies.

Engageons-nous à nouveau, en ce moment décisif, à rendre les marginalisés et les vulnérables maîtres de leur avenir. À l'occasion de la Journée des Nations Unies, j'invite les gouvernements et les particuliers à faire cause commune pour le bien de tous. ■

**Message/réflexion du Secrétaire général des Nations Unies adressé au monde, le 24 octobre 2014*



Les Casques bleus des Nations Unies séparent les forces antagonistes. Dans cette photo : Un casque bleu de la MONUSCO en patrouille sur une petite piste d'atterrissage des avions de la Mission

A travers le monde, la Journée des Nations Unies est célébrée dans 192 Etats membres; le drapeau des Nations Unies est arboré symboliquement dans les lieux publics

Pourquoi une journée des Nations Unies?

La Journée des Nations Unies marque l'anniversaire de l'entrée en vigueur, en 1945, de la Charte de l'ONU. Grâce à ce document fondateur, ratifié par la grande majorité de ses signataires, notamment les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'Organisation des Nations Unies a officiellement vu le jour.

✍ Par Joseph Tshimanga

Cela fait 66 ans que chaque 24 octobre, depuis 1948, la communauté des Nations célèbre la Journée des Nations Unies.

Ce jour offre une bonne opportunité de rappeler pourquoi les Nations Unies ont été créées et pourquoi si elles n'existaient pas il aurait fallu créer cette organisation. Mais aussi pourquoi elle demeure pertinente aujourd'hui plus que jamais.

Quel rôle joue l'ONU dans le monde? Le premier paragraphe de la Charte des Nations Unies nous enseigne que les buts de l'organisation sont : la maintenance de la paix et la prévention des conflits, le règlement des différends par des moyens pacifiques,

conformément aux principes de la justice et du droit international, le développement entre les nations, des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples, et la réalisation de la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous; et, finalement, être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

Il faut souligner que si l'ONU est une organisation qui sert les nations - les Etats membres - la Charte parle au nom des peuples.

Comme nous dit le Secrétaire général dans son message de circonstance : « *La création de l'Organisation des Nations Unies était une promesse solennelle faite aux peuples du monde entier de mettre fin à ces atteintes à la dignité humaine et d'ouvrir la voie d'un avenir meilleur...* »

Nous constatons donc que la Charte reste d'une grande actualité aujourd'hui. Dans son même message le Secrétaire général poursuit: « *Si certains revers ont été douloureux et qu'il reste beaucoup à faire pour concrétiser les idéaux énoncés dans la Charte, nos réalisations devraient nous encourager... J'invite les gouvernements et les particuliers à faire cause commune pour le bien de tous.* »

Ici en République démocratique du Congo, la stabilisation de la paix et le développement socioéconomique restent les objectifs majeurs des Nations Unies. Pour cela, les Nations Unies travaillent avec les autorités congolaises, la société civile et les citoyens congolais.

Missions spéciales

Les Nations Unies en RDC ont quatre grandes missions. La première : aider à restaurer la paix et protéger les citoyens. Ce travail est essentiellement dévolu à la mission de maintien de la paix. La MONUC, créée en 1999, et désormais la MONUSCO, est la plus grande mission onusienne dans le monde. Après s'être entièrement impliquée dans tout le processus de paix dans le pays, la mission dispose aujourd'hui d'un mandat renforcé de : protection des populations civiles, stabilisation de la paix et appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région.

La deuxième mission des Nations Unies en RDC : assister les plus faibles dans l'urgence. Depuis 2002, les Nations Unies ont multiplié par cinq les fonds mobilisés auprès des bailleurs ainsi que le volume des activités humanitaires, ce qui a permis de sauver des millions de vies. Les Nations Unies appuient surtout les autorités nationales afin qu'elles puissent à terme fournir aux Congolais les services sociaux de base dont ils ont besoin. Car l'avenir du pays imposera de passer de l'assistance humanitaire encore nécessaire

aujourd'hui au renforcement d'un Etat à même de servir ses citoyens.

La troisième mission est de renforcer l'Etat pour consolider la paix. La communauté internationale et les Nations Unies ont joué un rôle de premier plan pour permettre au pays de se choisir des autorités légitimes. Les élections de 2006 sont les premières élections libres, transparentes et démocratiques que la RDC ait connues. Elles ont constitué un défi formidable dans un pays immense où les voies de communication font cruellement défaut.

Les Nations Unies appuient désormais les efforts des autorités congolaises pour étendre la présence de l'Etat sur l'ensemble du territoire. A l'échelle nationale, les Nations Unies, à travers le PNUD en particulier, aident le pays à renforcer son système de gouvernance et ses institutions étatiques. Elles appuient la réforme de l'armée, de la police et de justice, des institutions qui sont essentielles pour assurer le retour de la paix.

La quatrième et dernière mission des Nations Unies en RDC consiste à relancer l'économie et d'initier le développement. Sur le long terme, les Nations Unies accompagnent le pays sur la voie du développement. Les agences alignent leurs actions sur les plans définis par les autorités nationales, pour que les enfants aient accès à l'éducation, que les services de santé s'améliorent pour faire face au paludisme, au sida et à la tuberculose, et que la production agricole augmente.

Les défis

Des défis énormes restent à surmonter et exigent des réponses et des solutions appropriées: défis d'ordre socioéconomique, notamment la lutte contre la pauvreté. L'enjeu est de passer d'une économie de guerre, où des profiteurs pillent et perpétuent le conflit, à une économie de paix où des ressources naturelles et le potentiel agricole fournissent des revenus à l'Etat, du travail aux citoyens et des surplus réinvestis dans l'économie par des entrepreneurs légitimes. Pour cela, en plus de renforcer le contrôle de l'Etat, les Nations Unies et ses institutions financières, Banque Mondiale, Fonds monétaire International (FMI) et BAD (Banque africaine de développement), appuient les réformes entreprises par les autorités afin de créer un climat favorable à la croissance. Elles soutiennent notamment les finances publiques et des projets d'infrastructure nécessaires au développement économique du pays.

Ce développement passera aussi demain par une bonne gestion des ressources naturelles et de l'environnement. La forêt congolaise est le deuxième poumon de la planète et pourrait devenir une source de revenus pour les populations, à condition de la préserver. Les Nations Unies s'y emploient déjà.

Aujourd'hui, comme hier, les Nations Unies restent aux côtés de l'Etat et du peuple congolais pour les aider à bâtir un pays plus beau qu'avant. ■



L'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York



Photo: MONUSCO/Myriam Asmani

Une vue de la conférence-débat organisée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Moustapha Soumaré (3^e à gauche), le 24 octobre 2014 à l'IFASIC

A l'occasion de la journée des Nations Unies commémorée le 24 octobre par la Communauté internationale en République démocratique du Congo, plusieurs activités ont été organisées tant à Kinshasa, la capitale, qu'à l'intérieur du pays. Comment la journée des Nations Unies a-t-elle été célébrée ? Reportage de nos collaborateurs.

Kinshasa

Des étudiants sensibilisés sur les réalisations des Nations Unies en RDC

Par Alexandre Essomé et Pamela Lubaki Kheya/MONUSCO

Près de cinq cent étudiants de l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC) de niveaux confondus, ont pris part à la conférence-débat organisée par la MONUSCO.

Cette conférence, tenue dans l'enceinte même de cette institution, a été animée par le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Coordonnateur humanitaire, M. Moustapha Soumaré, a porté sur les réalisations du Système des Nations Unies en RDC, au cours de l'année 2014 et les perspectives de l'année 2015.

M. Moustapha Soumaré était accompagné des Chefs d'Agences des Nations Unies notamment : la Directrice du Bureau Pays du Bureau International de Travail, Aminata Maiga; le Représentant Régional de l'UNHCR, Stefano Severe; le Représentant de l'OMS, Dr Joseph Waogodo Cabore; la Représentante de l'ONU-FEMMES, Françoise Ngendahayo; le Représentant de l'UNESCO, Abdourahamane Diallo; Représentant résident de l'UNFPA, Diene Keita; la Représentante de l'UNICEF, Barbara Bentein; et le Directeur adjoint du BCNUDH, Abdoul Aziz Thioye.

Du côté de l'IFASIC, le Comité de gestion, était représenté par le Secrétaire général académique, le professeur Emmanuel Mwangil-

wa Lussu, qui a, au nom du Recteur, souhaité la bienvenue à l'équipe des Nations Unies pour cette initiative. Le professeur Mwangilwa a salué le partenariat qui existe déjà entre son institution et les différentes Agences des Nations Unies telles que l'UNICEF et l'OMS. Il a souhaité un partenariat futur avec la MONUSCO. En effet, plusieurs étudiants de l'IFASIC réalisent leurs travaux de fin d'études sur la MONUSCO. Ainsi, au nom du Comité de gestion, il a formulé la requête à la MONUSCO pour la facilitation du moyen de transport à ces professeurs qui donnent cours dans les extensions de l'IFASIC.

La réponse de Moustapha Soumaré

Prenant la parole, Moustapha Soumaré, a pour sa part brossé les grandes lignes des interventions de l'ONU en RDC, notamment au niveau non seulement du maintien de la paix, mais également sur les plans humanitaire et du développement. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général a expliqué aux étudiants, futurs journalistes, la pertinence du rôle de l'ONU pour les nations. Pour lui, l'ONU est moins l'affaire de ces agents et employés sur le terrain que

celle des peuples et les nations du monde qui lui donnent le mandat et les moyens. M. Soumaré a insisté sur le fait que le peuple congolais et les journalistes en fin de formation devraient contribuer au travail de l'ONU.

Des échanges fructueux ont permis aux différents chefs d'Agence d'expliquer aux étudiants leurs mandats et actions en RDC et de pousser les futurs journalistes à mieux s'informer pour non seulement eux-mêmes, mais aussi pour informer les autres. Le Représentant Résident de l'UNFPA, Madame Diene Keita, a été particulièrement applaudie lors de son intervention. Elle a mis les jeunes filles futures journalistes face à leurs responsabilités en leur demandant de stigmatiser les violations faites à la femme. « *Le rôle de UNFPA pour vous accompagner reste primordial et se poursuivra* » a dit Diene Keita à l'assistance pour les encourager à jouer leur rôle de futurs journalistes dans la défense des droits de la femme

La journée était animée par la chorale « *le Chœur de la MONUSCO* ». ■



La chorale "Le Chœur de la MONUSCO" a agrémenté la fête de la journée des Nations Unies à l'IFASIC Kinshasa en présence de Moustapha Soumaré

Lubumbashi

Une journée dédiée à la lutte contre les atteintes à la dignité humaine



Des officiels de la MONUSCO, des agences des Nations Unies ainsi que du Gouvernement provincial du Katanga lors de la cérémonie

Photo MONUSCO/Carine Tope

Par Carine Tope/MONUSCO

La Célébration de la Journée des Nations Unies, le 24 octobre, à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Katanga, a été dédiée par le gouvernement provincial et les responsables d'agences du système des Nations Unies, à une réflexion générale sur la défense des droits de l'Homme. Les deux institutions ont, à cet effet, réaffirmé leurs engagements collectifs dans la mise en œuvre de la lutte contre les atteintes à la dignité humaine.

Le Vice-gouverneur de la province, Guilbert Paul Yav Tshibal, a salué le travail accompli par les agences du système des Nations

Unies au Katanga. M. Tshibal a réitéré l'engagement du gouvernement provincial de toujours collaborer avec toutes les agences de l'ONU basées au Katanga pour qu'ensemble le gouvernement et elles relèvent les défis du développement durable de la province, chacun dans le domaine de son mandat. « *Plus que jamais, il faut plus de solidarité et d'engagement de la part de tous les acteurs pour rendre le monde meilleur à tous les points* », a-t-il déclaré.

Le chef du bureau de la MONUSCO, Guirane Ndiaye, est revenu, pour sa part, sur le

message du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans lequel l'Organisation onusienne s'engage fermement à mettre fin aux atteintes à la dignité humaine et à ouvrir la voie à un avenir meilleur pour les peuples du monde entier.

Cette commémoration de la Journée des Nations Unies à Lubumbashi a été marquée par des scènes d'animations culturelles et musicales sur le thème de la paix ainsi que des saynètes illustrant des cas d'atteintes à la dignité de l'homme, tant décriés par les Nations-Unies. ■

Une manche gagnée par la MONUSCO et le gouvernement provincial du Nord Kivu

« Première fête de l'ONU », à Rutshuru, après la guerre du M23

La population du territoire de Rutshuru, situé à 75 km au nord de Goma, dans la province du Nord Kivu, a commémoré la 66^{ème} journée des Nations Unies dans la paix et la sécurité retrouvées, après la fin du conflit armé qui a opposé la rébellion du M23 et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). La zone à peine sortie du conflit a été déclarée îlot de stabilité par la MONUSCO.

Par Martha Biongo/MONUSCO;
Traduction de Yulu Kabamba/MONUSCO

MONUSCO, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Organisation internationale des migrations et l'Association partenaire des Nations Unies ont célébré la journée des Nations Unies, au cours de laquelle les représentants de la Mission et de agences onusiennes et ONGs ont exprimé leur attachement particulier aux valeurs que cette journée met en avant.

Le sujet le plus évoqué a concerné la paix retrouvée dans cette partie de la RD Congo, palpable aujourd'hui grâce à la restauration de l'autorité de l'Etat. Le concept d'îlot de stabilité à Rutshuru- évoqué maintes fois dans les discours des intervenants- a été fort apprécié par la jeunesse et la société civile. Il y a une année, à Rutshuru, l'insécurité causée par la présence des groupes armés et des conflits ethniques ont provoqué les déplacements massifs des populations.

Après la défaite du Mouvement du 23 mars (M23) et la reddition de nombreux autres



Première visite d'évaluation de l'îlot de stabilité de Rutshuru, en août 2014. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Martin Kobler, et une forte délégation s'y sont rendus

groupes armés, l'îlot de stabilité initié par la MONUSCO dans cette zone sensible de la province du Nord Kivu fonctionne. Un fonctionnement progressif qui crée des conditions propices à la restauration de l'autorité de l'Etat et à l'établissement d'une stabilité durable.

La présence de la MONUSCO à Rutshuru permettrait aujourd'hui aux Forces armées de la République démocratique du Congo et à la police nationale congolaise renforcées de disposer de plus de temps pour assumer leur responsabilité première.

L'administration locale de Rutshuru a appelé, à cette occasion, la MONUSCO et les agences du système des Nations Unies « à appuyer

et soutenir les nouveaux services de l'ordre de l'Etat mis en place, notamment la police nationale et l'armée, afin de les encourager pour bien remplir leurs devoirs de protection des civils. »

.Les jeunes ont, quant à eux, exhorté le Gouvernement central de Kinshasa et la MONUSCO « à créer les emplois, comme moyen de les dissuader à s'incorporer dans les groupes armés. »

Le chef de bureau de la MONUSCO au Nord Kivu a, une fois de plus, réitéré sa détermination à appuyer le gouvernement dans son effort de restauration de l'autorité de l'Etat

dans le contexte d'îlots de stabilité. L'objectif poursuivi, a-t-il indiqué, étant de protéger les civils, appuyer logiquement les FARDC et la Police dans leur lutte contre le banditisme et d'autres formes de violence dans le territoire de Rutshuru en particulier et dans le Nord Kivu en général.

Une simulation sur le modèle des délibérations appliqué par les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies présenté par l'Association des Nations Unies ainsi qu'un croquis dessiné par un comédien, mettant l'accent sur la bonne gouvernance et le concept d'îlot de stabilité, ont marqué, en guise de détente, la fin des activités organisées ce 24 octobre, à Rutshuru. ■

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC devant le Conseil de sécurité, le 27 octobre 2014

Martin Kobler : “La MONUSCO reste préoccupée par les récents massacres de Beni, les FDLR et les Droits de l’Homme, dans le pays”



Photo ONU

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, devant le Conseil de Sécurité, à New York, le 27 octobre 2014

Deux mois après sa présentation, le 07 août 2014, du rapport trimestriel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Représentant spécial du Secrétaire général, Martin Kobler, s'est adressé une nouvelle fois aux membres du Conseil de sécurité, à New York, le 27 octobre, concentrant son exposé sur trois grandes préoccupations pour la Mission: les massacres commis récemment à Beni, le désarmement volontaire des FDLR et la mise en œuvre du mandat de la MONUSCO en matière des droits de l'Homme.

Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

“**E**n moins d'un mois, entre le 21 septembre et le 18 octobre, nous avons été témoins des facettes extrêmes de l'espoir et du désespoir en RDC » a fait remarquer Martin Kobler devant les membres du Conseil de sécurité, ouvrant son discours par la situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo. Plusieurs rai-

sons justifient le constat amer du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la MONUSCO, qui récapitule :

« Le 21 septembre à Goma, un concert organisé par Peace One Day a réuni 15 000 personnes pour chanter, danser et célébrer la paix dans leur ville. Un événement hautement symbolique; le concert a mis en lumière les progrès ac-

complis par Goma depuis sa libération des M23 dix mois auparavant. De plus, il a donné l'espoir que les graines de paix, plantées à Goma, se propageront à travers l'Est du pays. »

Cependant, regrette Martin Kobler : « deux semaines après, les ADF nous ont rappelé combien cet espoir pouvait se révéler fragile. Entre le 2 et le 17 octobre, dans des villages de Beni

et aux alentours, des combattants ADF ont brutalement massacré plus de 80 civils, dont la plupart étaient des femmes et des enfants. Ils ont utilisé des machettes pour mutiler les corps de leurs victimes dans le but de semer la peur et d'empêcher les survivants de montrer leur appui aux forces du Gouvernement dans la lutte pour leur éradication.»

Malgré tout, des actions ont été menées sur le terrain par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) appuyées par la Force de la MONUSCO contre les éléments de l'Alliance des forces démocratiques ougandaises. « Les ADF ont été affaiblis durant les derniers mois grâce à l'efficacité des opérations FARDC qui ont mené à la capture de tous leurs bastions. Les otages ont été relâchés. Des dizaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées sont retournées dans la région de Kamango » a rappelé M. Kobler.

Et pourtant : « Ces attaques lamentables, par contre, démontrent l'endurance du groupe et sa capacité à utiliser des tactiques de guérilla asymétrique et des manœuvres terroristes contre des civils. Sous pression et en fuite, les ADF essaient possiblement d'attirer l'attention des FARDC en attaquant des foyers de populations.»

Face au caractère pressant de la problématique des ADF, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la RDC a réitéré aux membres du Conseil de sécurité deux messages conjoints forts, de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies dans les Grands Lacs, Said Djinnit, et de l'Envoyé spécial de l'Union africaine, l'ambassadeur Boubacar Diarra, délivrés aux populations de Beni le 22 octobre.

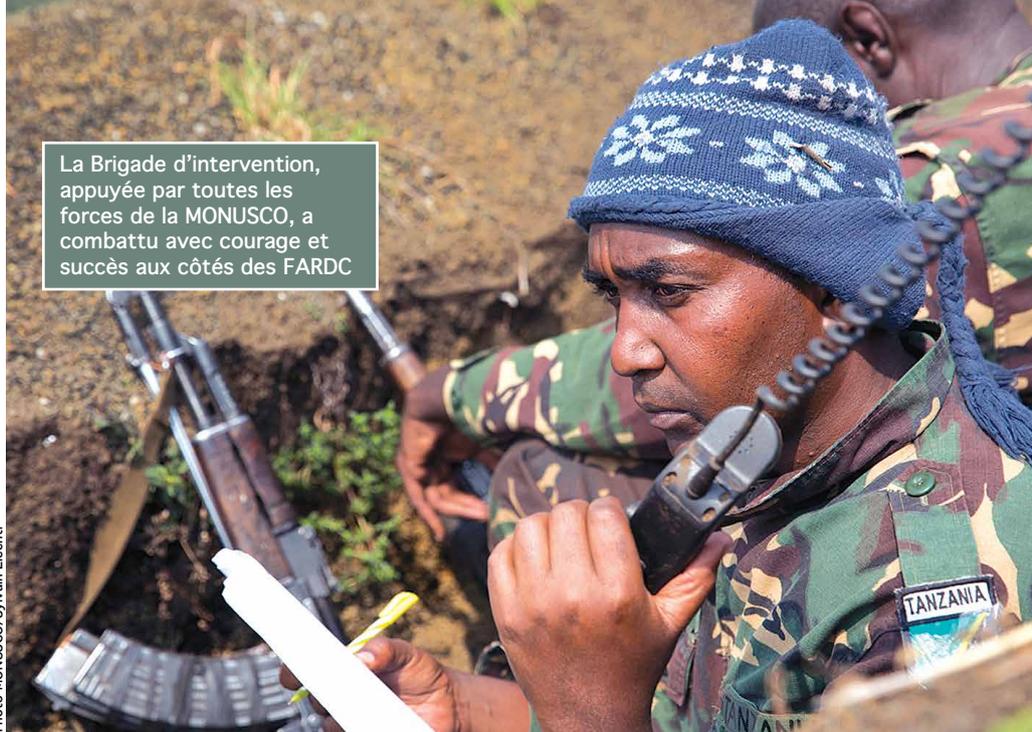
« Premièrement: Seules des actions contre les ADF, et non des paroles, vont raviver la confiance de la population envers les FARDC et la MONUSCO. Nous devons créer un « triangle de confiance » entre la population, les FARDC et la MONUSCO. Comme dans toute guerre, la victoire est impossible sans le soutien de la population locale. Deuxièmement: Nous recommandons fortement des opérations militaires conjointes décisives, y compris le combat, entre les FARDC et la MONUSCO contre les ADF de sorte à en finir pour de bon avec ce fléau » estiment les trois hauts responsables.

Les FDLR

Outre les ADF, Martin Kobler a attiré l'attention du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le problème « qui a été la plus grande préoccupation de la Mission ces cinq derniers mois peut-être même au détriment des opérations contre les ADF » : le processus

La Brigade d'intervention, appuyée par toutes les forces de la MONUSCO, a combattu avec courage et succès aux côtés des FARDC

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti



de désarmement volontaire des FDLR. « J'ai le regret de vous dire que, malgré un début prometteur, le processus est maintenant dans une impasse » s'est expliqué M. Kobler.

Pour le chef de la MONUSCO, la neutralisation des FDLR demeure un objectif, toujours à l'ordre du jour, qu'il faut atteindre. Tous les Envoyés spéciaux de la région des Grands Lacs étaient présents à la Conférence ministérielle sur l'évaluation à mi-parcours à Luanda il y a peu. M. Kobler a dit sa satisfaction et exprimé sa conviction de voir l'Angola continuer à jouer un rôle positif en tant qu'artisan de la paix dans la région. Il a salué aussi le degré d'attention particulièrement élevé et le dévouement que la SADC et la CIRGL ont accordé à ce processus. « Tous ont convenu qu'il n'y a pas eu de progrès depuis le 2 juillet » La voie de la non-violence est la meilleure option, selon Martin Kobler, qui partage la conviction de tous les Envoyés de la région des Grands Lacs, comme exprimé à Luanda, que les FDLR doivent déposer les armes volontairement au plus tard le 2 janvier 2015. « Et tous sont déterminés à mener une action militaire contre les FDLR qui ne se seront pas volontairement rendus après l'expiration de ce délai. »

Le M23

La crédibilité de la région est aussi remise en question par le rapatriement des ex-combattants M23 de l'Ouganda et du Rwanda, qui dure depuis longtemps. Martin Kobler a, à cet effet, exhorté le Gouvernement de la RDC à accélérer les demandes d'amnistie échues et à finaliser la feuille de route pour les ex-M23 dans le cadre du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR). « La défaite militaire des M23 ne fera pas long feu si

les déclarations de Nairobi ne sont pas mises en oeuvre rapidement. La MONUSCO est disposée à faciliter le rapatriement des ex-combattants M23 » a réaffirmé le chef de la MONUSCO, félicitant la Brigade d'intervention, appuyée par toutes les forces de la MONUSCO, qui a combattu avec courage et succès aux côtés des FARDC pour mettre fin aux M23.

Les droits de l'Homme

Le troisième problème présenté devant les membres du Conseil a eu trait au travail de la Mission concernant les droits de l'Homme en RDC. « La justice, la responsabilité et le respect des droits de l'Homme sont les piliers sur lesquels la paix et la stabilité reposent » a soutenu Martin Kobler. Il a rappelé que depuis plusieurs années maintenant, le Bureau conjoint pour les droits de l'Homme a permis de documenter des violations flagrantes des droits de l'Homme contre le peuple congolais, de militer en faveur de leurs droits et de les protéger.

« Cet effort ne doit en aucun cas être perçu comme ayant pour objectif d'affaiblir ou de blâmer le Gouvernement de la RDC. Ce travail est accompli dans l'optique de renforcer la bonne gouvernance, un des engagements nationaux de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Le respect des droits de l'Homme et la bonne gouvernance contribuent à la stabilité et non à l'instabilité. Nous voulons renforcer le gouvernement dans sa lutte contre l'impunité, dans le but de soutenir ses efforts, qui ont été considérables, pour une meilleure gouvernance et une stabilité à long terme (...) La MONUSCO et son Bureau conjoint pour les droits de l'homme sont, et doivent continuer à être les partenaires du Gouvernement dans ces efforts (...) a tenu à préciser le Représentant spécial ». ■



Photo: MONUSCO/Sylvain Liechti

Deux éléments du M23 devant un bâtiment administratif à Goma, en décembre 2012

Nord Kivu

Des sanctions exigées contre M23 pour violations des droits de l'Homme

Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

Dans la province du Nord Kivu, « les membres du M23 ont commis des violations graves des droits de l'Homme et du droit international humanitaire dans les territoires de Nyiragongo et de Rutshuru qu'ils ont occupés entre la mi-avril 2012 et le 4 novembre 2013 », rapporte le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNDH) en République démocratique du Congo, dans son rapport publié le 10 octobre.

Les combattants du M23 sont accusés, notamment, des atteintes au droit à la vie à l'encontre de 116 personnes, des atteintes au droit à l'intégrité physique de 351 personnes, dont 161 victimes de viol, y compris

des actes de violence sexuelle, des atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de 296 personnes, dont 18 soumises à des travaux forcés, et 50 atteintes au droit de propriété.

Le Bureau estime que « ces violations pourraient constituer des crimes internationaux ainsi que des crimes au sens du droit pénal congolais compte tenu de leur nature et contexte dans lequel elles ont été commises. »

Le Bureau recommande aux autorités congolaises : d'ouvrir des enquêtes judiciaires approfondies, rigoureuses et impartiales sur les crimes commis par les éléments civils et militaires du M23 dans le Nord Kivu et particulièrement dans les territoires de Nyiragongo et de Rutshuru ; d'assurer que les

personnes impliquées dans les violations graves des droits de l'Homme et des crimes internationaux dont le génocide, les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre ne bénéficient pas des dispositions de la loi d'amnistie de 2014 prise en application des Déclarations de Nairobi du 12 décembre 2013 ; de restaurer l'autorité de l'Etat dans toutes les zones libérées par le déploiement d'une police et d'une justice exemptes de tout reproche en matière de respect des droits de l'Homme.

Comment en est-on arrivé là? Lire la déclaration conjointe ci-après, que nous publions dans son intégralité, pour plus d'informations. ■

Dans une déclaration conjointe rendue publique à Kinshasa et à Genève, l'ONU appelle à traduire le M23 devant la Justice

RDC : Justice pour les crimes commis par le M23 et rapatriement des ex-combattants

Dans un rapport publié ce 10 octobre 2014, les Nations Unies lancent un appel afin que justice soit rendue à l'égard des crimes commis par le Mouvement du 23 mars (M23) lorsqu'il exerçait un contrôle effectif sur des parties des territoires de la province du Nord-Kivu entre les mois d'avril 2012 et novembre 2013. Des enquêtes du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH)* en République démocratique du Congo (RDC) ont, en effet, révélé qu'au cours de cette période, de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire – qui pourraient constituer des crimes internationaux ainsi que des crimes selon le Code pénal congolais – ont été commises par le M23 dans la province du Nord-Kivu.

« Je félicite les autorités congolaises pour les poursuites déjà engagées à l'encontre de certains membres du M23 et je les encourage à poursuivre leurs efforts afin que les responsables des graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire répondent de leurs actes devant la justice dans les meilleurs délais. Il est fondamental que justice soit rendue aux victimes et que cessent enfin les cycles d'impunité qui minent les efforts en faveur de la paix en RDC depuis trop longtemps », a déclaré le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.

Plus de 116 personnes ont été victimes d'atteinte au droit à la vie, 351 autres d'atteinte au droit à l'intégrité physique, dont 161 de viol, 296 d'atteinte au droit à la liberté et sécurité de la personne, notamment d'enlèvement et de recrutement forcé. 18 cas de travail forcé et 50 cas d'atteinte au droit à la propriété ont également été enregistrés, précise ce rapport. Le nombre total de victimes pourrait être beaucoup plus élevé



Scott Campbell, directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme, lors d'une conférence de presse, au quartier général de la MONUSCO à Kinshasa en octobre 2014

dans la mesure où le personnel du BCNUDH a fait face à diverses difficultés dans le cadre de ses enquêtes sur ces violations des droits de l'homme.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler, a également insisté pour que les auteurs de ces violations des droits de l'homme répondent de leurs actes devant la justice, et a pris note de la nouvelle loi d'amnistie en RDC qui permettra à de nombreux membres du M23 de bénéficier d'une amnistie et de retourner en RDC. « J'appelle les autorités congolaises à bien se préparer afin de recevoir dès que possible

dans les meilleures conditions les ex-combattants du M23 qui pourraient bénéficier de la loi d'amnistie et à faire une application stricte de cette loi selon laquelle les membres du M23 qui se sont rendus coupables de crimes graves tels que le génocide, les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre ne pourront pas être amnistiés ».

Description

Conformément à son mandat, le personnel du BCNUDH a mené des enquêtes sur les violations des droits de l'homme commises dans la province du Nord-Kivu en RDC par des éléments du M23, notamment dans les ter-

ritoires de Rutshuru et Nyiragongo, dont des parties ont été sous le contrôle effectif des éléments de ce mouvement entre les mois d'avril 2012 et novembre 2013.

Pendant la période d'occupation de ces zones, le personnel du BCNUDH a fait face à diverses difficultés, notamment sécuritaires, pour mener ses enquêtes, mais, en novembre 2013, après la défaite du M23 suite aux combats avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) appuyées par la MONUSCO, y compris sa Brigade d'Intervention, des équipes d'enquête ont pu être déployées dans les zones nouvellement libérées et y ont interrogé plus de 160 victimes et témoins de violations des droits de l'homme commises par le M23.

Le rapport fait état de plus d'une centaine de civils qui ont été tués par le M23, mais également de pillages et de viols commis par ces derniers, notamment à l'intérieur et à proximité du camp de déplacés de Mugunga et dans le camp Katindo. De nombreux civils, y compris des enfants, ont été également enrôlés de force dans les rangs du M23 et ont subi une formation militaire et idéologique dans les bases militaires établies par le M23, où certains y ont même subi des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Un système de taxes obligatoires à payer à chaque bar-

rage routier a été mis en place par le M23, en particulier à Munigi et Rumangabo. Les enquêtes effectuées sur les allégations de violations des droits de l'homme ont révélé que certaines victimes avaient été ciblées par le M23 pour leur collaboration présumée avec d'autres groupes armés ou les militaires des FARDC, des autorités locales, des responsables religieux, ou pour avoir résisté à leur recrutement forcé par le M23.

Au total, 13 mandats d'arrêt ont été émis en 2013 par les autorités congolaises à l'encontre de membres du M23, dont quatre mandats internationaux contre des dirigeants du M23 qui se trouveraient au Rwanda. Ils sont notamment accusés d'avoir commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. A ce jour, ces membres du M23 n'ont toujours pas été traduits en justice pour les crimes dont ils sont accusés malgré les engagements des signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération dans la région adopté en février 2014 de ne pas abriter, ni apporter protection à toute personne accusée de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide ou crimes d'agression, ou à toute personne visée par le système de sanctions des Nations Unies, ainsi que de faciliter l'administration de la justice à travers la coopération judiciaire dans la région et de mettre fin à l'impunité. ■

Le rapport complet est disponible ici :
<http://www.ohchr.org>
<http://www.monusco.unmissions.org/ou>
www.monusco.org

Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), établi en février 2008, est composé de la Division des Droits de l'Homme de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme en République démocratique du Congo (HCDH-RDC).

Pour plus d'informations et demandes des médias, veuillez contacter :

Kinshasa :

Charles Bambara :

+243 81 890 5202/ bambara@un.org

Sarah de Hemptinne :

+243 81 890 5219/ dehemptinnes@un.org

Genève :

Rupert Colville :

+41 79 506 1088 / rcolville@ohchr.org

Cécile Pouilly :

+41 22917 93 10 / cpouilly@ohchr.org

Ravina Shamdasani :

+41 22 917 9169 / rshamdasani@ohchr.org



Un système de taxes obligatoire à payer à chaque barrage routier a été institué par le M23

Sud Kivu

Ould Mohamed El Hacen : « Nous avons pris des dispositions nécessaires pour qu'il n'y ait plus de Mutarule 2 »

A Uvira, le 10 octobre 2014, lors d'une conférence de presse, le chef du bureau de la MONUSCO a affirmé la détermination de la Mission onusienne à renforcer les mesures de sécurité pour protéger les civils, après les massacres perpétrés contre les populations de Mutarule, dans le Sud Kivu

✉ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

La MONUSCO/Uvira a organisé une rencontre avec la presse, au cours de laquelle une quinzaine de journalistes et responsables de médias (d'Uvira et de Fizi) ont été édifiés sur le travail de la Mission sur le terrain.

Le chef de bureau, Ould Mohamed El Hacen, leur a présenté tous les détails du mandat de la MONUSCO et ses principales activités. Un mandat renforcé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2147 et qui fixe à la Mission trois grandes priorités : la protection des civils, la stabilisation et l'appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et le développement en RDC et dans la région des Grands Lacs.

Explicitant ce mandat dans son volet de protection des civils, Ould Mohamed El Hacen, a fait un bilan de quelques actions très récentes menées par la MONUSCO à Uvira, faisant état, notamment de la formation de 56 personnes, à Bwegera et Luberizi, sur le mécanisme d'alerte précoce et l'élaboration des Comités locaux de protection. La MONUSCO a également procédé à l'installation de deux Comités locaux de protection (CLP) dans ces deux localités de Bwegera et Luberizi. Elle a poursuivi l'élaboration du Plan de protection des communautés de Baraka, Sange, Minembwe, Lulimba et Uvira. Elle a sensibilisé les populations de communautés Kabunambo, Sange, Bwegera et Luberizi sur l'Accord cadre d'Addis-Abeba, la cohabitation pacifique. Elle a appuyé la société civile de Fizi dans l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques de nouveaux membres de son bureau de coordination.



Photo MONUSCO/Jean-Tobie Okala

Le chef de bureau MONUSCO/Uvira, Ould Mohamed El Hacen (1^{er} à g.) lors d'une rencontre avec la presse, en compagnie de deux autres cadres (civil et militaire) fonctionnaires de la MONUSCO

D'autres activités passées en revue au cours de cette conférence de presse, toujours en rapport avec la protection des civils : la fourniture d'eau potable à l'Hôpital général de référence d'Uvira dans le cadre de la lutte contre le choléra, la vérification et la documentation des possibles violations des droits de l'Homme à Lulimba-Misisi à plus de 220 kilomètres au sud d'Uvira dans le territoire de Fizi. Aussi la MONUSCO a-t-elle sensibilisé des différents groupes armés et milices congolais opérant dans ce territoire au processus de désarmement, démobilisation et réintégration.

Sécurité

Plusieurs questions ont été posées au chef de bureau de la MONUSCO, notamment sur les combattants des groupes armés étrangers, l'appui de la Mission aux efforts déployés par les autorités congolaises pour «éradiquer» l'épidémie d'Ebola, ou encore sur les dispositions prises par la MONUSCO

pour sécuriser les populations de Mutarule, situé à une cinquantaine de kilomètres d'Uvira, où, près de 30 habitants avaient été massacrés au mois de juin dernier. A ce sujet, Ould Mohamed El Hacen a déclaré : « *Mutarule est désormais mieux sécurisée... Nous avons tiré les leçons de ce qui s'est passé en juin dernier, il n'y aura plus de Mutarule 2* ».

Pour rappel, au lendemain de ces massacres, la MONUSCO avait renforcé sa présence dans cette zone. La Mission travaille étroitement avec les autorités congolaises et la société civile, pour sensibiliser les communautés locales à la cohabitation pacifique et améliorer la situation sécuritaire très préoccupante. Les responsables des médias ont été exhortés à encourager les efforts de promotion de la culture de la paix. Car, a conclu Ould Mohamed El Hacen, « *la paix est l'affaire de nous tous, croire que la MONUSCO seule peut l'imposer reviendrait à commettre une erreur* ». ■



Poignée de mains entre Saïd Djinnit (1^{er} à g.) et Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

Photo ONU

Goma

Première visite de Saïd Djinnit dans la province du Nord Kivu

M. Saïd Djinnit, Envoyé Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, a conclu sa première visite dans la province du Nord Kivu en RDC, le 23 octobre 2014

✂ Par Penangini Toure/Bureau de l'Envoyé spécial du SG de l'ONU pour la région des Grands Lacs

M. Djinnit a effectué cette visite en compagnie de Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MONUSCO ainsi que Boubacar Diarra, Représentant spécial de l'Union Africaine pour la région des Grands Lacs. Ils ont rencontré le Gouverneur de la province du Nord Kivu, Julien Paluku, les représentants de la société civile ainsi que les représentants des organisations humanitaires.

Ils ont également tenu des réunions d'information avec les responsables de la MONUSCO et visité un camp de déplacés à Goma. Ils se sont ensuite rendus à Beni afin d'exprimer leur solidarité avec les autorités ainsi que les populations victimes des ré-

cents actes de violence inouïe commis par le Groupe armé ADF-NALU.

Au terme de cette visite, l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs a déclaré: « Ces actes d'une rare violence nous confortent dans notre détermination à oeuvrer avec les pays de la région, y compris leurs forces vives, à la mise en oeuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, y compris la consolidation de la paix et de la stabilité à travers la neutralisation de toutes les forces négatives ».

M. Djinnit a réitéré, à cette occasion, le soutien des Nations Unies aux autorités

congolaises dans leurs efforts visant à restaurer l'autorité de l'Etat dans les régions affectées par les actes des groupes armés. Il a rendu hommage au travail remarquable fait par les Forces Armées de la RDC et la Brigade d'intervention de la MONUSCO et les a encouragées à tout mettre en oeuvre pour venir à bout de ces forces négatives.

Il a exprimé sa disponibilité à travailler étroitement avec les Gouvernements des pays de la région et leurs organisations sous-régionales en vue de s'attaquer aux sources des problèmes qui alimentent l'insécurité et perpétuent la méfiance dans la région, y compris l'exploitation illicite des ressources naturelles. ■

Services de Médiation et d'Ombudsman des Nations Unies

Déborah Mendez : «ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas... »

Du 15 au 26 septembre 2014, Mme Déborah Mendez, directrice des Services de Médiation et d'Ombudsman des Nations Unies, a effectué une visite officielle de travail en République démocratique du Congo, où elle a été reçue à la MONUSCO Kinshasa et Goma. Dans un entretien avec la Division de l'Information publique, Mme Mendez parle, brièvement, de ce que font ces services et ce qu'ils ne font pas. Trois questions pour comprendre le rôle d'Ombudsman.

Propos recueillis par Yulu Kabamba/MONUSCO

ECHOS DE LA MONUSCO: De quoi s'occupe, précisément, le bureau d'Ombudsman des Nations Unies ?

Deborah Mendez : Le bureau des Services de Médiation et d'Ombudsman des Nations Unies a la charge de résolution informelle

des conflits entre le personnel des Nations Unies. Nous ne sommes pas des avocats ni des défenseurs de l'administration ou des travailleurs. Nous travaillons avec le personnel, les responsables des services et des superviseurs pour résoudre les conflits de manière informelle et confidentielle, à travers le dia-

logue, la communication et la promotion des relations de travail harmonieuses.

Quel est le rôle que votre bureau a joué lors des mesures de reconfiguration récente de la MONUSCO ?

Notre bureau a joué un rôle déterminant auprès des collègues à New York en ramenant autour d'une même table les différentes parties pour les aider à trouver ensemble des solutions appropriées. L'initiative était capitale dans la mesure où elle a contribué à désamorcer le conflit entre le personnel local et le personnel international. Tout cela dans le but d'un retour à une situation normale où les travailleurs continueraient d'être productifs.

Quels sont vos principaux défis ?

Concernant nos défis, nous avons une portée régionale; notre siège se trouve à New York et nous avons un médiateur qui travaille au sein de la MONUSCO. Nous sommes en train d'appuyer le travail du bureau régional par le renforcement des capacités là où il y a le plus de conflits à gérer. Pour répondre aux défis auxquels le service fait face ici, je suis venue sensibiliser le personnel afin que nos services soient effectivement utilisés. J'ai apporté un message particulier au personnel afin qu'il n'attende pas souvent que la situation de conflit à laquelle l'on peut être confronté pourrisse pour aller au tribunal. Le personnel a tout intérêt à venir dans nos bureaux au bon moment quand le conflit est encore frais pour le résoudre.

L'avantage pour nous est que nous travaillons souvent dans des situations beaucoup plus complexes alors que les Nations Unies travaillent dans un environnement marqué par une forte diversité. Un autre défi, c'est d'avoir un personnel local face au personnel international qui n'ont pas les mêmes avantages ni les mêmes conditions de travail alors que les deux catégories sont appelées à améliorer constamment leurs performances. ■



Déborah Mendez lors de sa visite à Kinshasa

Photo Radio Okapi



Hommage à William Alwiga Elachi

Jamais, je n'aurais pensé être celui qui irait à Loitokitok, au pied du Mont Kilimandjaro, dans un petit village sur le flanc Kenyan du mont, pour enterrer mon collègue, ami et frère William Alwiga Elachi.

✉ Par Alexandre Essome/MONUSCO

Ce vendredi 17 octobre 2014, à son enterrement, j'y suis avec une vingtaine d'autres collègues venus de partout en République démocratique du Congo, pour la même cause. C'est une représentation importante de la MONUSCO.

De mémoire et à ma connaissance, c'est la première fois que je suis témoin d'une si forte présence de la Mission, pour rendre un dernier hommage à un collègue. C'est une marque d'estime et de sympathie à l'endroit du regretté William Elachi Alwiga, de la part de ses collègues de la MONUSCO.

Humble, infatigable et dévoué au service de l'autre, William avait séduit beaucoup d'entre nous qui avons travaillé avec lui à Goma, grâce à son habilité de vouloir rendre service, d'être à l'écoute de l'autre et soucieux du travail bien fait. Il était surtout animé d'une volonté de voir les autres surmonter leurs difficultés. Il le faisait avec ce petit sourire qui se reflétait dans la profondeur de ses joues creuses. Quand c'était nécessaire, il pouvait être tenace et parfois persuasif, surtout quand il s'agissait d'obtenir un service auprès des autres sections de la MONUSCO, j'en étais témoin lors de la construction du centre de presse de Goma. Celui-là même qui portera désormais son nom pour la postérité.

Avec une patience à toute épreuve, William voulait voir le travail accompli. J'avais souvent le sentiment qu'il n'acceptait pas le « non » comme une réponse définitive.

Il avait acquis cette expérience au fil des années. Les journalistes tant locaux qu'internationaux le connaissaient bien. Quand un journaliste international était en difficulté à la grande barrière de Goma, pour des raisons diverses, c'est Williams qui était là ; quand un correspondant téméraire d'un media étranger s'aventurait sans prévenir dans une zone sous le contrôle des groupes armés, en mettant sa vie en danger, c'est encore William qui était à la manœuvre et remuait ciel et terre pour sortir ce dernier vivant de la zone.

Notre première rencontre a eu lieu à Kisangani, lors d'un meeting du département de l'Information. A vraie dire, j'ai eu à bien connaître William à Goma en novembre 2010, quand j'y suis arrivé pour les fonctions à la tête de l'Information publique. A Goma, il a fait un revirement de sa vie personnelle en se confiant totalement à l'éternel. Il était même connu par beaucoup comme « *the Man of God* » qui signifie « *l'homme de Dieu* ».

Quand il n'était pas au service de l'Onu, il était au chevet des difficultés spirituelles ou émotionnelles d'autres collègues de la Mission. Etre à l'écoute des autres n'avait en rien entamé son assiduité professionnelle. Il était plus au bureau qu'ailleurs. Il m'était arrivé plusieurs fois de faire appel aux services de sécurité pour le faire partir du bureau à des heures tardives, surtout durant la période qui avait suivi la formation du mouvement M23 et les prises subséquentes de Bunagana, Rutshuru et Goma. Ce fut des moments de difficultés.

Le livre du destin et ses tournants sont difficiles à deviner, seul son Auteur en sait la prochaine étape. Le tour de Williams était arrivé. Quand j'apprends la nouvelle de sa mort le 7 Octobre, je me souviens d'abord que sa date de naissance était le 7 avril. Le chiffre 7 étant le symbole de la perfection selon la Bible, je me suis dit qu'il ne pouvait avoir meilleur hommage que cette fine pluie qui s'est abattue sur Loitokitok, cet après-midi du vendredi 17 Octobre, jour de son enterrement. Que la pluie se mêle, juste au moment de descendre son corps dans le caveau familial, peut être perçue comme une coïncidence certes, mais, elle m'est apparue comme la symbolique d'un acquiescement des esprits divins qui honore le partant Elachi Alwiga, de sa grandeur humaine, de son altruisme, d'une vie bien remplie pendant 50 ans, et d'une hauteur d'esprit louable.

Ton sourire nous manquera; ta générosité, ton esprit de camaraderie et ta simplicité aussi nous manqueront. Les journalistes nationaux et internationaux n'auront plus cette attention particulière à leurs demandes de soutien. Goma et la RD Congo perdent en toi un élément de valeur à la continuation et la consolidation de la paix encore fragile. Le comble est, sans nul doute, ta maman et ta famille biologique, à qui la perte est plus douloureuse et irréparable. Rien de plus triste que de voir une mère qui enterre son fils.

Vas en paix cher frère et que la terre de tes ancêtres te soit douce et légère.

WILLIAM ALWIGA ELACHI
7 APRIL 1964 - 7 OCTOBER 2014

Afrique centrale

Quand l'ONU renouvelle son soutien à l'engagement des femmes dans la vie politique

✉ Par Norbert N. OUENDJI*

Les Nations Unies ont renouvelé leur détermination à continuer à apporter leur soutien aux femmes d'Afrique centrale afin de favoriser davantage leur participation à la vie politique de leurs pays respectifs. Cet engagement a été fait jeudi 23 octobre 2014 à Douala, la capitale économique du Cameroun, au terme d'un séminaire sous-régional de trois jours initié par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et organisé en partenariat avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Le séminaire, qui a réuni une vingtaine de participants, y compris des parlementaires et des membres de la société civile, a permis de réfléchir sur les voies et moyens de renforcer l'implication des femmes dans la gestion des affaires publiques. Au-delà du partage des expériences sur cette question importante, un accent a été mis sur la nécessité de repenser leur place dans les processus électoraux. Le cas des personnes vivant avec un handicap et des populations autochtones a été aussi passé en revue, avec comme principale recommandation, le besoin impérieux de prendre en compte les droits civiques et politiques de tous les groupes marginalisés. Par ailleurs, les participants ont exprimé le vœu que la CEEAC coordonne « *les efforts des partenaires [afin de] mettre en place un mécanisme de soutien à la participation politique des femmes en Afrique centrale* ».

Une plateforme pour la promotion de la participation des femmes de la sous-région dans la vie politique a été créée pour veiller à la mise en œuvre des vingt recommandations adoptées à l'issue des travaux. « *En promouvant la participation des femmes à la vie politique, la garantie que les gouverne-*



M. Abou Moussa, chef du Bureau des Nations Unies en Afrique centrale. La contribution de l'UNOCA aux efforts de paix est fort appréciée.

ments respectent la représentation, la diversité et l'inclusion de tous leurs citoyens est plus grande. En effet, la représentation et l'inclusion en politique sont des éléments fondateurs de la construction de sociétés démocratiques et pacifiques », a fait observer le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, dans un message lu lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire.

Il s'agit d'éviter des frustrations et des situations confuses qui, parfois, sont à l'origine des tensions et de l'instabilité. « *Dans un tel contexte, seuls des changements constructifs dans les façons de gouverner peuvent mener à une paix durable* », a souligné M. Bathily, précisant que « *les femmes, en tant que membres à part entière de la société, ont un rôle fondamental à jouer* » dans ce chantier de la trans-

formation de la gouvernance politique. « *Les Nations Unies ont bien compris l'immense potentiel des femmes et ont réitéré leurs engagements à soutenir ces dernières* », a-t-il insisté, rappelant que sept résolutions du Conseil de sécurité sur les Femmes, la paix et la sécurité ont été adoptées entre 2000 et 2013.

Le séminaire de Douala a été organisé avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), d'ONU Femmes/Cameroun et du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-CA). Outre le Cameroun, les délégués du Burundi, du Congo, du Gabon, de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda, de Sao Tomé et Príncipe, et du Tchad y ont pris part.

*Responsable de l'Information publique /UNOCA

